

**RELEVÉ DE DÉCISIONS
DU CONSEIL du 25/06/2020
A L'ANCIEN RELAIS DE POSTE DE LAUNOIS SUR VENCE**

Légalement convoqué le 18/06/2020, le **Conseil de Communauté** de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, s'est réuni à l'ancien Relais de Poste de Launois sur Vence sous la Présidence de M. Bernard BLAIMONT, M. Nicolas POIRET ayant été nommé secrétaire.

SECTEUR D'ATTIGNY :

Présents : HENRIET Chantale ; MOREAU Rachida ; PAYER Emmanuel ; HABERT Hugues ; FONTAINE Xavier ; GERARD Christian ; GUERIN Jean-Luc ; LIEGEART Philippe ; MASSET Michael ; DETREZ Pascal ; KUBIAK Marie-France.

Absents : PATE Cédric.

Excusés : BOURGEOIS Noël ; MORLET Guy (**pouvoir à** KUBIAK Marie-France) ; DECLOUX Guy (**pouvoir à** FONTAINE Xavier) ; FRANKART Jean (**pouvoir à** MATHY Stéphanie).

SECTEUR DE BOULZICOURT - FLIZE :

Présents : MAUROY Pascal ; VALET Pierre ; LE CORRE Bernard ; RENARD Claude ; BILLEBAUT Cédric ; SEREIN Aude ;

LOIZON Brigitte ; THOMAS Daniel ; DEGLAIRE Jean-Marc ; ETIENNE Teddy ; RUBY Bernard (suppléant Saint Pierre sur Vence) ; COLINET Vincent ; BARROIS Jean ; POIRET Nicolas ; PELTIER Josette.

SECTEUR DE CHAUMONT-PORCIEN :

Présents : MALCORPS Joseph ; CAMUS Guy ; LANEAU Philippe ; VICET Catherine ; DUANT Gilles ; MALHERBE René ;

DOUTE Jean-Pierre ; BREDY Yves ; BERTAUX Marcel ; BOCAHUT Patrick ; BAUDRILLARD Daniel ; GAUVAIN Michel.

Absents : MASSEAU Alain

Excusés : MANCEAUX Marinette (**pouvoir à** MARCHAND Nadine) ; PHILIPPE Georges (**pouvoir à** MALHERBE René) ;

BERTRAND Guy

SECTEUR DE NOVION PORCIEN :

Présents : CARIER Benoit ; VILLET Odile ; VUIBERT Lionel ; PORTIER Bernard ; MATZ Gréta (suppléante de Hagnicourt) ; MONPETIT Joël (suppléant Justine-Herbigny) ; LAMORLETTE Alain ; HAUTION François ; MARCHAND Nadine ; PAQUET Michel ;

LANTENOIS Philippe ; VALENTIN André ; BOCQUILLON Arnaud ; JEANNELLE Maurice ; LECOMTE Bruno ; LAURENT Sébastien ; CHARROIS Monique ; AVRIL François-Pierre ; BEGAUD Didier ; DELBEE Christophe ; LOPEZ Jerome ; MAUROY Josiane.

Absents : MONCEAU Luc ; DERVAUX Sébastien

Excusés : LAMBERT Olivier ; GUERIN Jeanne ; MOREAU François.

SECTEUR D'OMONT :

Présents : CHARBONNEAUX Raoul ; BERTRAND Vincent ; IACONELLI Vincent ; TEMPLIER Nadine ; OUDART Anne-Marie ; DELCOURT Éric ; TERISSE Jean-Paul ; OUDART Jean-Marie ; ROUSSEAU Sébastien ; BAUDART Emmanuel ; PETRE Jean-Luc.

Absents : DEYMAS Jean-Pierre.

Excusés : BARBE Marie-France ; MERCIER Thierry.

SECTEUR DE SIGNY L'ABBAYE :

Présents : JUSTINE François ; DUQUENOIS Christelle ; BLAIMONT Bernard ; COLAS Daniel ; LOMBARD Janick ; BADOUX Claude ; FORGET Sébastien ; BOS Romain ; DEMELY Justin ; VINCENT Jacques ; DOSIERE Jean-Paul ; LESIEUR Mélanie ; BEURET Julien ; JEUNIEUX Sophie ; RENEAUX Bernard ; MARTEAUX Jean-François.

Absents : BOUQUET Michel ; GARCIA François.

Excusés : BONATO Grégory.

SECTEUR DE TOURTERON :

Présents : ZUCCARI Éric ; PIERRE Dominique ; MATHY Stéphanie ; WARZEE Thierry ; SAUCE Jean-Luc (suppléant de Marquigny) ; DARDARD Francis (suppléant de Neuville Day) ; BAUMEL Marie ; BELLOY Christian ; DELETANG Benoit ; PILLIAIRE Jean-Luc.

Invités :

Présents : GEHIN Elisabeth (Vice-Présidente sortante) ; LETISSIER Marcel (Vice-Président sortant) ; JEANNELLE Françoise (Conseillère Départementale) ; TOURY Stéphanie (Conseillère aux décideurs locaux de la DDFIP).

Absents : DEMORGNY Patrick (Conseiller Départemental) ; MAHIEU Hugues (Conseiller Départemental)

Excusé : MAUGERARD Florent (Trésorier).

Soit 116 Conseillers en exercice
97 Conseillers présents et 5 pouvoirs soit 102 votants.

Le Compte Rendu du Conseil du 19 Décembre 2019 à Poix Terron est approuvé à l'unanimité.

1) Présentation des décisions directes du Président prises suivant l'ordonnance du 1^{er} Avril 2020 dans le cadre des dispositions d'urgence pendant la crise sanitaire

Les décisions suivantes sont présentées au Conseil qui en prend acte.

1) Au titre du soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire

- Décision n°1 du 21 avril : participation au Fonds Résistance de la Région Grand Est pour la sauvegarde des entreprises : octroi d'avances remboursables sans intérêt pour entreprises et associations employeurs en difficulté de trésorerie n'ayant pu bénéficier de prêt bancaire garanti par l'Etat.
- Décision n°12 du 15 juin : mise en place d'un dispositif d'aides aux cafés restaurants et aux hébergeurs touristiques des crêtes.
Cafés restaurants : 1 200 € d'aide forfaitaire.
Hébergeurs touristiques : de 100 € à 4 000 € en fonction des taxes de séjours déclarées en 2018 et 2019 de l'hébergement.
- Décision n°13 du 15 juin : mise en place de subvention complémentaire aux avances remboursables du Fonds Résistance aide de 25% de l'avance remboursable octroyée (plafonnée à 1 000 €).
- Décision n°14 du 15 juin : gratuité d'un loyer (juillet 2020) pour les entreprises et professionnels en location dans les pôles d'entreprises, multiservices, pôles médicaux et pôles touristiques de la Communauté de Communes.
- Décision n°15 du 22 juin gratuité d'un loyer (avril 2020) pour la société civile paramédicale André Dhôtel (kinés) en location jusqu'en mai au pôle d'entreprises des Vieux Moulins à Attigny.
- Décision n°16 du 23 juin remise de 50% sur Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères du 1^{er} semestre 2020 pour entreprises, professionnels et services en fermeture administrative pendant la crise

2) Au titre des masques et équipements « barrières »

- Décision n°1 du 21 avril : participation à commande groupée de masques « barrières » en tissu pour les habitants avec le Département et les 8 intercommunalités ardennaises (prise en charge de 23 000 masques distribués gratuitement par les communes, coût à charge : 18 860 €).
- Décision n°4 du 27 mai : modalités de facturation des commandes de masques de type chirurgical et de solution hydroalcoolique engagées avec les communes et leurs syndicats (en partenariat avec Association des Maires (AMDA) et ARS pour les masques).
 - Facturation au prix coutant des masques déduction faite de l'aide de l'Etat de 50% soit 0.30 € TTC/masque pour la première commande et de 0.24 € TTC/masque pour la seconde.
 - Facturation au prix de 3 € TTC le litre pour la solution hydroalcoolique.

- Décision n°17 du 23 juin modalités de commande et de facturation de masques « barrières » en tissu engagées avec les communes pour leur habitant.
 - Facturation au prix coutant déduction faite de l'aide de l'Etat de 1€/masque et d'une aide de la Communauté de Communes du même montant, soit 1.85 €/masque facturé aux communes concernées.

3) Au titre de la gestion des opérations en cours

- Décision n°3 du 18 mai : ouverture d'une ligne de trésorerie de 500 000 € auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole sur 1 an en attente de l'engagement des contrats de prêt à prévoir aux Budgets Primitifs 2020.
- Décision n°5 et n°6 du 28 mai : demande de subvention au titre du Contrat de Ruralité 2020 (Etat) d'un montant de 260 000 € pour la Construction d'une résidence séniors à Saulces Monclin (priorité n1) et la seconde tranche de réhabilitation de la friche SOCOTEP à Signy L'Abbaye (priorité 2).
- Décision n°7 du 15 juin : convention avec la Fédération Départementale de l'Energie des Ardennes (FDEA) pour le déploiement de bornes de recharges véhicules électriques (programme 1^{ère} tranche à Attigny, Signy L'Abbaye et Poix Terron) selon les modalités suivantes : investissement à charge de la FDEA, charges de fonctionnement à charge de la Communauté de Communes (128 € HT/mois et par borne).
- Décision n°8 du 15 juin : Convention avec la Société d'Economie Mixte (SEM) Oktave et l'Agence Locale de l'Energie (ALE 08) pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sur travaux des communes et de la Communauté de Communes.
- Décision n°9 du 10 juin : marché de travaux d'aménagement d logement de l'ancien presbytère de Bouvellemont validation de l'avenant n°2 du lot 3 menuiserie (plus-value de 817 € HT soit +5.5% changement support des châssis).
- Décision n°10 du 11 juin : pôle d'entreprises de la Vence à Poix Terron facturation à 0€ des loyers avant la vente effective du local à la SAS Transports Moustériens retardée en septembre avec la crise sanitaire.

2) Vote des Comptes Administratifs 2019 (du Budget Principal et des 7 Budgets Annexes) et des affectations de résultats

Délibération n°1 : Approbation des Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2019

Le Président ayant quitté la salle pour le vote, le Conseil approuve à l'unanimité les Comptes de Gestion 2019 et adopte les Comptes Administratifs 2019 reprenant l'ensemble des opérations des budgets et décisions modificatives qui font ressortir les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL :

Section de fonctionnement

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	5 531 280.26 €	5 562 297 €
Recettes	5 956 197.44 €	6 523 733 €
Résultat de fonctionnement	424 917.18 €	961 436 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat n-1)	3 694 404,92 €	2 998 811 €

Section investissement :

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	1 747 054.32 €	2 953 919 €
Recettes	1 732 346.14 €	2 888 471 €
Résultat d'investissement	- 14 708.18 €	- 65 448 €
Résultat de clôture	- 251 208,11 €	- 269 427 €

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITE :

Section fonctionnement :

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	728 065 €	574 635 €
Recettes	766 966.52 €	449 949 €
Résultat de fonctionnement	38 901.52 €	- 124 686 €
Résultat de clôture	- 56 031,05 €	- 180 717 €

Section investissement :

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	600 204.10 €	94 947 €
Recettes	722 063.82 €	638 638 €
Résultat d'investissement	121 859.72 €	543 691 €
Résultat de clôture	- 68 197,35 €	475 494 €

BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES :

Section fonctionnement :

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	1 967 097.03 €	1 946 290 €
Recettes	2 164 001.80 €	1 998 286 €
Résultat de fonctionnement	196 904.77 €	51 996 €
Résultat de clôture	196 904,77 €	248 901 €

Section investissement :

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	-	8 483 €
Recettes	68 818.72 €	- €
Résultat d'investissement	68 818.72 €	- 8 483 €
Résultat de clôture	8 483.23 €	0 €

BUDGET ANNEXE LOGEMENTS :

Section de fonctionnement :

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	192 728.14 €	161 972 €
Recettes	306 187.14 €	382 611 €
Résultat de fonctionnement	113 459 €	220 639 €
Résultat de clôture	538 423,87 €	603 851 €

Section investissement :

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	485 643.64 €	261 063 €
Recettes	596 570.26 €	373 385 €
Résultat d'investissement	110 926.62 €	112 322 €
Résultat de clôture	- 49 606,43 €	62 715 €

BUDGET ANNEXE POLES D'ENTREPRISES ET MULTI SERVICES :Section fonctionnement :

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	158 755.43 €	145 205 €
Recettes	317 075.03 €	396 181 €
Résultat de fonctionnement	158 319.60 €	250 976 €
Résultat de clôture	260 770,51 €	250 976 €

Section investissement :

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	1 006 238.81 €	332 787 €
Recettes	754 822.77 €	434 001 €
Résultat d'investissement	- 251 416.04 €	101 214 €
Résultat de clôture	- 407 691,41 €	- 306 477 €

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) :Section fonctionnement :

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	205 447.56 €	107 051 €
Recettes	248 963.73 €	161 136 €
Résultat de fonctionnement	43 516.17 €	54 085 €
Résultat de clôture	60 841,85 €	114 927€

Section investissement :

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	556 041.50 €	612 165 €
Recettes	370 995.47 €	343 161 €
Résultat d'investissement	-185 046.03 €	- 269 004 €
Résultat de clôture	- 307 565,80 €	- 576 569 €

BUDGET ANNEXE POLES TOURISTIQUES :Section fonctionnement :

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	374 178.20 €	394 569 €
Recettes	893 936.42 €	701 576 €
Résultat de fonctionnement	519 758.22 €	307 007 €
Résultat de clôture	519 758, 22 €	307 007 €

Section investissement :

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	835 023.68 €	256 178 €
Recettes	424 406.06 €	657 019 €
Résultat d'investissement	- 410 617.62 €	400 841 €
Résultat de clôture	- 518 449,77 €	- 117 608 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIFSection de fonctionnement

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	432 277.16 €	484 204 €
Recettes	955 227.13 €	682 110 €
Résultat de fonctionnement	522 949.97 €	197 904 €
Résultat de clôture		197 904 €

Section d'investissement

	CA 2018	CA 2019
Dépenses	2 619 298.02 €	1 804 257 €
Recettes	1 119 655.63 €	1 393 843 €
Résultat d'investissement	- 1 499 642.39 €	- 410 414 €
Résultat de clôture		- 1 910 057 €

Délibération n°2 : Affectation des résultats au Budget 2020 suite aux Comptes Administratifs 2019

Le Conseil valide à l'unanimité les affectations de résultats 2019 suivants :

AFFECTATIONS DE RESULTATS			
(sans les Restes à réaliser)			
Affectation de résultat du Budget Principal	2018	2019	
Déficit d'investissement D001	-251 208,11 €	-269 426,86 €	
Total affecté au R 1068	1 657 533,81 €	92 364,89 €	
Excédent de fonctionnement R002	2 036 871,11 €	2 906 445,69 €	
Affectation de résultat-Budget annexe "ordures ménagères"	2018	2019	
Excédent d'investissement R001	8 483,23 €	0,00 €	
TOTAL affecté au R1068		0,00 €	
Excédent de fonctionnement R002	196 904,77 €	248 901,01 €	
Affectation de résultat-Budget annexe "logements"	2018	2019	
Excédent Investissement R001	-49 606,43 €	62 715,26 €	
Total affecté au R 1068	155 211,43 €	365 134,45 €	
Excédent de fonctionnement R002	383 212,44 €	238 716,37 €	
Affectation de résultat-Budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif	2018	2019	
Déficit d'investissement D001	-307 565,80 €	-576 569,39 €	
Excédent de fonctionnement R 002	60 841,85 €	114 926,77 €	
Affectation de résultat-Budget annexe Zones d'Activités	2018	2019	
Excédent Investissement R001	-68 197,35 €	475 493,90 €	
Total affecté au R 1068			
Déficit de fonctionnement D002	-56 031,05 €	-180 717,46 €	
Affectation de résultat-Budget annexe Pôles d'entreprises et Multi Services	2018	2019	
Déficit d'investissement D001	-407 691,41 €	-306 477,21 €	
Total affecté au R 1068	260 770,51 €	250 976,54 €	
Affectation de résultat-Budget annexe Pôles Touristiques	2018	2019	
Déficit d'investissement D001	-518 449,77 €	-117 608,05 €	
Total affecté au R 1068	519 758,22 €	160 870,75 €	
Excédent fonctionnement R002		146 136,38 €	
Affectation de résultat Budget annexe Assainissement collectif	2018	2019	
Déficit d'investissement D001	- 1 499 642,39 €	-1 910 056,98 €	
Total affecté au R 1068	522 949,97 €	197 905,47 €	

3) Validation des principaux nouveaux projets à inscrire aux Budgets Primitifs 2020

Délibération n°3 : Engagement du projet « les sabots du Relais » pour la valorisation du cheval ardennais au Relais de poste de Launois sur Vence

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Valider le lancement de ce projet de valorisation autour du cheval ardennais en partenariat avec l'association « les Sabots du Relais »,
- Lancer une réflexion globale avec le maître d'œuvre AMA (déjà missionné sur la phase II réhabilitation du corps de logis),
- Solliciter les aides financières auprès de l'Europe (programme LEADER), de l'Etat (DSIL) et du Fonds Epéron.

Délibération n°4 : Engagement du projet de réhabilitation (2^{ème} tranche) de la friche industrielle SOCOTEP à Signy l'Abbaye

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Valider l'engagement de l'opération de réhabilitation (2^{ème} tranche) de la friche SOCOTEP,
- Solliciter les aides financières auprès de la Région et l'Etat.

Délibération n°5 : Engagement du projet de transition énergétique des locaux communautaires (centrale photovoltaïque avec auto – consommation)

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Valider l'engagement de l'opération de centrale photovoltaïque pour auto consommation des bureaux communautaires et changement des éclairages en LED,
- Solliciter les aides auprès de la Région (Climaxion) et de l'Etat.

Délibération n°6 : Validation de l'étude de préfiguration d'un Schéma de voies cyclables

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Valider l'engagement de cette étude de préfiguration,
- Solliciter les aides auprès de l'Etat (ADEME).

Délibération n°7 : Validation du projet de mobilité « Rézo Pouce » avec les intercommunalités voisines

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Valider l'engagement de ce projet de mobilité,
- Solliciter les aides auprès de l'Etat (ADEME) et de l'Europe (LEADER).

Délibération n°8 : Validation du projet de programme d'accompagnement « rénovation thermique » et végétalisation dans les écoles

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Valider l'engagement de ce programme,
- Solliciter les aides auprès de la Région (Climaxion) et de la Banque des Territoires.

4) Vote des taux d'imposition et des budgets primitifs 2020

Délibération n°9 : Vote des taux d'imposition 2020

Le Conseil décide à l'unanimité de maintenir en 2020 les taux d'imposition comme le prévoyait le Pacte financier et fiscal établi sur le mandat 2014 – 2020 : taxe foncière bâti 3,56%, taxe foncière non bâti 5,86%, contribution foncière des entreprises 18,74% (le taux de la taxe d'habitation est légalement figé sur niveau de 2019 à 6,27%).

Délibération n°10 : Vote des Budgets Primitifs 2020

Le Conseil adopte à l'unanimité les Budgets Primitifs 2020 suivants :

Budget Principal

Budget Annexe Logement

Budget Annexe Pôles Touristiques

Budget Annexe Zones d'Activités

Budget Annexe Gestion Ordures Ménagères

Budget Annexe SPANC

Budget Annexe Assainissement Collectif

arrêtés en dépenses et en recettes conformément au tableau suivant :

	2019		2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Principal				
<i>Fonctionnement</i>	7 382 971 €	6 933 039 €	7 121 336 €	6 760 651 €
<i>Investissement (avec RAR)</i>	7 378 233 €	6 004 454 €	5 182 409 €	2 906 075 €
Budget Pôles d'entreprises				
<i>Fonctionnement</i>	166 414 €	360 392 €	171 730 €	223 643 €
<i>Investissement (avec RAR)</i>	542 090 €	755 804 €	1 246 102 €	1 696 214 €
Budget Zones d'Activités				
<i>Fonctionnement</i>	268 074 €	368 870 €	483 922 €	322 165 €
<i>Investissement (avec RAR)</i>	36 566 €	60 000 €	53 338 €	-
Budget Pôles touristiques				
<i>Fonctionnement</i>	369 095 €	709 133 €	326 319 €	221 632 €
<i>Investissement (avec RAR)</i>	850 715 €	1 029 127 €	691 055 €	767 214 €
Budget Logements				
<i>Fonctionnement</i>	230 039 €	295 841 €	215 161 €	301 388 €
<i>Investissement (avec RAR)</i>	812 617 €	808 559 €	759 009 €	763 274 €
Budget Assainissement Collectif				
<i>Fonctionnement</i>	324 801 €	444 326 €	285 288 €	437 429 €
<i>Investissement (avec RAR)</i>	8 040 815 €	9 420 933 €	4 315 441 €	6 073 357 €
Budget SPANC				
<i>Fonctionnement</i>	124 515 €	690 277 €	118 574 €	75 456 €
<i>Investissement (avec RAR)</i>	138 809 €	1 009 949 €	146 094 €	727 945 €
Budget Ordures Ménagères				
<i>Fonctionnement</i>	2 082 290 €	2 061 010 €	2 104 914 €	1 898 010 €
<i>Investissement (avec RAR)</i>	8 484 €	-	0 €	0 €

5) Modification de postes des services

Délibération n°11 : Modification de postes permanents et non permanents des services

Le Conseil décide à l'unanimité les modifications suivantes :

Service Assainissement :

Fermeture au 13 juillet 2020 du poste d'adjoint technique Principal de 1^{ère} classe à temps non complet pour l'assainissement collectif de Signy L'Abbaye suite à la démission de l'agent.

Domaine de Vendresse :

Fermeture du poste d'emploi civique dans le domaine : sensibiliser à la préservation de l'environnement et aux gestes éco-citoyens (animation pédagogique) – (cause crise sanitaire)

Ouverture d'un poste d'agent d'animation pédagogique et d'entretien des aquariums à temps complet en contrat saisonnier de droit privé

Contrats pour besoin occasionnel ou accroissement temporaire d'activité :

Ouverture de 3 postes :

- 1 poste d'animation pour le programme séniors au cas où un contrat aidé ne serait pas possible,
- 1 poste au service assainissement (démission de l'agent titulaire à Signy l'Abbaye),
- 1 poste pour renfort des services administratifs ou technique ou animation